



COMMISSION EUROPÉENNE

PROTECTION DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La présente déclaration de confidentialité fournit des informations sur le traitement et la protection de vos données à caractère personnel.

Opération de traitement: réalisation de tests en ligne dans le cadre des concours et procédures de sélection organisés par EPSO.

Responsable du traitement: EPSO

Référence de l'enregistrement: DPR-EC-26928

Table des matières

- 1. Introduction**
- 2. Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel?**
- 3. Sur quelle(s) base(s) juridique(s) traitons-nous vos données à caractère personnel?**
- 4. Quelles sont les données à caractère personnel que nous recueillons et traitons?**
- 5. Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel?**
- 6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel?**
- 7. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées?**
- 8. Quels sont vos droits et comment les exercer?**
- 9. Coordonnées**
- 10. Où trouver de plus amples informations?**

1. Introduction

La Commission européenne (ci-après la «Commission») est résolue à protéger vos données à caractère personnel et à respecter votre vie privée. Elle recueille et traite des données à caractère personnel conformément au [règlement \(UE\) 2018/1725](#) du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données [abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001].

La présente déclaration de confidentialité explique la raison du traitement de vos données à caractère personnel, la façon dont nous recueillons, traitons et protégeons toutes les données à caractère personnel fournies, la manière dont les informations sont utilisées ainsi que les droits que vous pouvez exercer à l'égard de vos données à caractère personnel. Elle indique aussi les coordonnées du responsable du traitement des données avec qui prendre contact pour exercer vos droits, du délégué à la protection des données et du Contrôleur européen de la protection des données.

Les informations relatives à l'opération de traitement «réalisation de tests en ligne dans le cadre des concours et procédures de sélection organisés par EPSO», effectuée par EPSO, sont présentées ci-dessous.

2. Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel?

Finalité de l'opération de traitement: EPSO recueille et utilise vos données à caractère personnel pour organiser des concours et procédures de sélection au sens de l'article 7 de l'annexe III du statut.

La présente déclaration de confidentialité des données et le registre correspondant concernent uniquement l'opération de traitement relative à la réalisation de tests en ligne pour les candidats dans le cadre des concours et procédures de sélection organisés par EPSO, en tant qu'opération de traitement autonome et effectuée par TestWe (contractant d'EPSO).

Les déclarations de confidentialité relatives aux concours et procédures de sélection organisés par EPSO sont couvertes par les déclarations de confidentialité des données suivantes: [EU careers :tout commence par l'Office européen de sélection du personnel \(europa.eu\)](#).

Pour les tests en ligne, les candidats sont invités à passer un examen au moyen de la plateforme de test mise à disposition par TestWe, ce qui requiert l'installation locale d'un logiciel sur leur ordinateur. Le logiciel téléchargé verrouille les fonctions de l'ordinateur du/de la candidat(e) durant l'examen, afin de l'empêcher notamment d'accéder à internet ou à un canal de communication qui pourrait l'avantager injustement. Une caméra intégrée ou connectée à l'ordinateur du/de la candidat(e) est exigée pendant la durée de l'examen.

L'identité du/de la candidat(e) est vérifiée par la collecte de ses données d'identité et la prise d'une photographie. Des enregistrements vidéo sont ensuite réalisés par le/la candidat(e) au début de la session afin de vérifier qu'il/elle respecte les règles et réglementations concernant son environnement (prise de vidéos de la salle dans laquelle il/elle se trouve, ainsi que de ses oreilles).

Pendant toute la durée de l'examen, des photographies sont prises à intervalles réguliers de cinq secondes, en parallèle d'un enregistrement sonore continu. La prise de photographies est nécessaire pour détecter tout comportement non autorisé, notamment la présence de plusieurs personnes. L'enregistrement sonore permet de détecter si le/la candidat(e) parle à un tiers pendant l'examen.

Vos données à caractère personnel ne seront pas utilisées pour une prise de décision automatisée, y compris un profilage.

3. Sur quelle(s) base(s) juridique(s) traitons-nous vos données à caractère personnel?

Nous traitons vos données à caractère personnel pour les raisons suivantes:

- (a) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi(e) l'institution ou l'organe de l'Union;
- (b) le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis.

Le traitement des données est fondé sur:

- le **règlement n° 31 (CEE)**, 11 (CEE), fixant le statut des fonctionnaires et le régime applicable aux autres agents de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (JO 45 du 14.6.1962, p. 1385), tel que modifié en dernier lieu par le règlement délégué (UE) 2016/1611 de la Commission du 7 juillet 2016, en particulier son annexe III;

- la **décision 2002/620/CE** du Parlement européen, du Conseil, de la Commission, de la Cour de justice, de la Cour des comptes, du Comité économique et social, du Comité des régions et du médiateur du 25 juillet 2002 portant création de l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes;

- la **décision 2002/621/CE** des secrétaires généraux du Parlement européen, du Conseil, de la Commission, du greffier de la Cour de justice, des secrétaires généraux de la Cour des comptes, du Comité économique et social, du Comité des régions et du représentant du médiateur du 25 juillet 2002 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes.

Nous traitons les catégories particulières de données à caractère personnel indiquées au point 4, car:

- (a) la personne concernée a consenti explicitement au traitement de ces données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités indiquées.

4. Quelles sont les données à caractère personnel que nous recueillons et traitons?

Aux fins de cette opération de traitement, EPSO recueille les catégories de données à caractère personnel suivantes:

données à caractère personnel des candidats nécessaires à l'organisation et à la réalisation des tests en ligne:

- prénom, nom, adresse électronique, numéro de candidat, langues choisies par le/la candidat(e) pour passer le ou les tests, réponses du/de la candidat(e) aux tests, détails du système d'exploitation et du dispositif utilisé pour les tests;
- flux de webcam pendant les tests, y compris une image du document d'identité du/de la candidat(e).
- Pour les tests en ligne, les données à caractère personnel relatives à la santé ne sont pas directement partagées avec le contractant, mais certains candidats peuvent, en raison

de leur état de santé temporaire ou permanent et/ou d'un handicap, demander un aménagement spécial pour les tests.

La communication de données à caractère personnel est obligatoire pour satisfaire à une exigence statutaire, à savoir organiser des concours et procédures de sélection dans le cadre de la sélection du personnel de l'UE.

5. Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel?

Aux fins de l'opération de traitement portant sur la réalisation de tests en ligne, EPSO ne conserve vos données à caractère personnel que le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif de collecte ou de traitement ultérieur, c'est-à-dire pour les durées suivantes:

- réponses aux tests et données communiquées pour l'organisation et la réalisation des tests en ligne: pendant un an au maximum à compter de la date du test en ligne;
- images de la webcam des candidats: les images de la webcam des candidats prises au cours des tests, y compris les images de leur document d'identité, sont conservées par TestWe pendant deux mois, et sont ensuite supprimées. Si les images de la webcam d'un(e) candidat(e) montrent clairement un comportement suspect au cours de l'épreuve, elles peuvent être transférées à EPSO, au jury et, le cas échéant, au personnel chargé de la gestion de la réclamation dans la ou les institutions de l'UE concernées, et conservées pendant cinq ans à compter de la date des tests en ligne afin d'être disponibles en cas de réclamation au titre de l'article 90, paragraphe 2, du statut.

6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel?

Toutes les données à caractère personnel sous forme électronique (courriels, documents, bases de données, lots de données téléchargés, etc.) sont conservées sur les serveurs de la Commission européenne ou sur ceux de ses contractants. Toutes les opérations de traitement sont effectuées conformément à la [décision \(UE, Euratom\) 2017/46 de la Commission](#) du 10 janvier 2017 sur la sécurité des systèmes d'information et de communication au sein de la Commission européenne.

Les contractants de la Commission sont liés par une clause contractuelle spécifique qui concerne toute opération de traitement de vos données au nom de la Commission, ainsi que par les obligations de confidentialité découlant de la transposition du règlement général sur la protection des données dans les États membres de l'UE [«RGPD», [règlement \(UE\) 2016/679](#)].

La Commission a mis en place une série de mesures techniques et organisationnelles pour protéger vos données à caractère personnel. Les mesures techniques comprennent des actions appropriées visant à assurer la sécurité en ligne et à atténuer les risques de perte de données, de modification des données ou d'accès non autorisé, en tenant compte du risque posé par le traitement et de la nature des données à caractère personnel traitées. Les mesures organisationnelles comprennent la limitation de l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes autorisées ayant un besoin légitime d'en connaître aux fins de cette opération de traitement.

7. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées?

L'accès à vos données à caractère personnel est accordé au personnel de l'UE chargé d'effectuer cette opération de traitement et au personnel habilité conformément au principe du «besoin d'en connaître». Ces personnes respectent les conventions réglementaires et, le cas échéant, des règles de confidentialité supplémentaires.

- Destinataires des données au sein de l'organisation de l'UE:

- jurys, assesseurs statutaires et personnel d'EPSO;
 - institutions et organes de l'UE;
 - juridictions de l'UE et services juridiques de l'autorité investie du pouvoir de nomination concernée;
 - OLAF, IDOC, IAS et Cour des comptes européenne;
 - médiateur européen;
 - CEPD.
- Destinataires des données en dehors de l'organisation de l'UE:
- contractant d'EPSO responsable de l'organisation pratique des tests.

Les informations que nous recueillons ne seront pas communiquées à des tiers, sauf dans la mesure et aux fins éventuellement exigées par la loi.

8. Quels sont vos droits et comment les exercer?

Vous avez des droits spécifiques en qualité de «personne concernée» au titre du chapitre III (articles 14 à 25) du règlement (UE) 2018/1725, en particulier le droit d'accéder à vos données à caractère personnel et de les rectifier si elles sont inexactes ou incomplètes. Sous certaines conditions, vous avez le droit de supprimer vos données à caractère personnel, d'en restreindre le traitement et de vous opposer à ce traitement, ainsi que le droit à la portabilité de vos données.

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel, effectué de manière licite conformément à l'article 5, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) 2018/1725, pour des raisons tenant à votre situation particulière.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le responsable du traitement des données, ou en cas de litige, le délégué à la protection des données. Si nécessaire, vous pouvez aussi vous adresser au Contrôleur européen de la protection des données. Leurs coordonnées figurent au point 9 ci-dessous.

Si vous souhaitez exercer vos droits dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations de traitement spécifiques, veuillez en indiquer la référence (telle que celle mentionnée au point 10 ci-dessous) dans votre demande.

9. Coordonnées

- Responsable du traitement des données

Si vous souhaitez exercer vos droits en vertu du règlement (UE) 2018/1725, si vous avez des commentaires, questions ou inquiétudes, ou si vous souhaitez introduire une réclamation concernant la collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable du traitement, EPSO, à l'adresse EPSO-DATA-PROTECTION-COORDINATOR@ec.europa.eu.

- Délégué à la protection des données (DPD) de la Commission

Vous pouvez prendre contact avec le délégué à la protection des données (DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu) pour des questions relatives au traitement de vos données à caractère personnel conformément au règlement (UE) 2018/1725.

- Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)

Vous avez le droit de saisir le Contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu) pour introduire une réclamation si vous estimez que les droits dont vous jouissez en vertu du règlement (UE) 2018/1725 ont été enfreints à la suite du traitement de vos données à caractère personnel effectué par le responsable de ce traitement.

10. Où trouver de plus amples informations?

Le délégué à la protection des données (DPD) de la Commission publie un registre de toutes les opérations de traitement de données à caractère personnel effectuées par la Commission, qui ont été documentées et qui lui ont été notifiées. Ce registre peut être consulté à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/dpo-register>.

L'opération de traitement spécifique dont il est question dans la présente déclaration a été consignée dans le registre public du DPD sous la référence suivante: DPR-EC-26928.